



C'est l'automne...



mairie_de_murianette



Ville de Murianette



www.murianette.fr

Habitat - page 4

Equipe municipale - page 6

Travaux - page 8

La Métropole - page 9

Horaires d'accueil au public



Mairie :

- ◇ Lundi de 13h30 à 17h.
- ◇ Mercredi de 8h à 12h.
- ◇ Vendredi de 13h30 à 18h.



Déchetterie de Domène :

A partir du 1er novembre 2020 :

- ◇ Du mardi au vendredi de 12h30 à 17h30 .
- ◇ Samedi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30.



Bibliothèque municipale :

- ◇ **Fermée**, en raison de la crise sanitaire et du confinement, jusqu'au 1er décembre 2020, à minima.

City stade :

- ◇ **Fermé**, en raison de la crise sanitaire et du confinement, jusqu'au 1er décembre 2020, à minima.

Édito



Chères Murianettoises, Chers Murianettois,

Au nom de l'équipe municipale nouvellement élue, je vous remercie de nous avoir accordé votre confiance pour ce mandat 2020-2026.

Les engagements pris avant ce mandat vont, pour certains, se finaliser cette année ; je pense notamment à la salle polyvalente qui devrait, sauf empêchement indépendant de notre volonté, tel que le confinement, être terminés d'ici la fin de l'année. Les travaux de réaménagement et de réfection du chemin de la Perrière ont débuté le 12 octobre. Un projet d'envergure pour la commune, porté par la Métropole et soutenu financièrement en partie par la commune.

Le budget primitif a été voté en mars dernier. Les dotations de l'Etat étant en constante baisse, et les charges de plus en plus lourdes, nous avons décidé d'augmenter de deux points le taux de la taxe foncière. A noter que ce taux n'avait pas été réévalué depuis 2002.

La Métropole intensifie le tri sélectif des déchets et pour cela, elle met gratuitement à disposition des foyers des composteurs afin de réduire le volume des déchets dans la poubelle grise. Seuls les bâtiments collectifs seront dotés de petites poubelles marrons, collectées le mercredi. Les maisons individuelles devront installer un composteur dans leur jardin. J'ai demandé à la Métropole de mettre en place deux composteurs publics à disposition des murianettois ; l'un sera situé au droit de la mairie, l'autre en face du city-stade.

Les enfants de Murianette ont pu profiter du centre de loisirs pendant les vacances de la Toussaint. En effet, au regard de l'essai réussi de cet été, nous avons décidé de renouveler l'opération la première semaine des vacances.

Enfin, un mot pour nos aînés pour lesquels le traditionnel repas de fin d'année ne pourra avoir lieu à cause du contexte sanitaire. En lieu et place, un colis de qualité supérieure avec des produits locaux vous est proposé.

Au regard du contexte sanitaire, soyez vigilants et respectons les gestes barrières.

Bien cordialement.

Cédric Garcin, votre Maire.

Ils nous ont quittés...

M. Adriano MORELATO, le 15 mars 2020, à l'âge de 72 ans.

M. Robert PERRIER, le 4 avril 2020, à l'âge de 81 ans.

Mme Raymonde NOTTON, veuve FLORIN, le 14 mai 2020, à l'âge de 84 ans.

M. Marcel ROBERT, le 14 juin 2020, à l'âge de 90 ans.



Les dernières réalisations



↪ Les travaux concernant la création d'une extension pour un accueil du public accessible à tous et d'une cuisine se poursuivent. La crise sanitaire liée à l'épidémie de la Covid-19 a retardé l'échéance de la livraison mais, depuis le déconfinement de mi-mai, les entreprises ont pu reprendre leurs activités et les travaux ont bien avancé.

↪ Afin de mettre en conformité l'accès de l'école aux personnes à mobilité réduite, des bandes podotactiles et d'aide à l'orientation ont été installées devant le groupe scolaire.



↪ L'aménagement de la Montée du champ de la Vigne vient de se terminer. Deux passages piétons ont été matérialisés ainsi que le cheminement piétons. La bande de « Stop » a été avancée afin d'améliorer la visibilité des automobilistes arrivant du Chemin du Ruisseau.



Logement social

Vous avez déjà une demande de logement social en cours ? Vous souhaitez faire une demande de logement social ?



Sachez que la demande de logement social évolue et plusieurs changements ont un impact direct sur la gestion des demandes. Ces évolutions concernent toutes les demandes de logement social en France :

- Le numéro de sécurité social devient obligatoire.
- Plusieurs champs du formulaire de la demande changent et nécessitent d'être repris par les services pour être adaptés à la nouvelle version dès octobre 2020 et jusqu'à avril 2021.
- Les colocataires qui n'ont pas de lien de parenté avec le demandeur devront désormais créer leur propre demande.

Attention : le nombre important de mises à jour des demandes à réaliser dans un délai restreint peut augmenter le temps de traitement pour l'enregistrement ou la modification d'une demande sur l'ensemble des guichets enregistreurs du territoire métropolitain. Vous pouvez vous adresser à un des guichets enregistreurs du territoire pour plus d'informations.

Aide au logement

Nous vous informons que Action Logement a lancé un dispositif d'aide destiné à apporter une aide significative aux aînés qui souhaitent procéder à des travaux sur leurs installations sanitaires. L'objectif est de permettre de faire réaliser des aménagements dans leur salle de bain et de demeurer ainsi plus longtemps dans leur logement, en autonomie, sans avance de frais ni de reste à charge.



Conscient de ses responsabilités vis-à-vis de populations parfois fragilisées ou désemparées face aux projets de cette nature, le groupe Action Logement a élaboré un système sécurisant pour l'intéressé qui est accompagné tout au long de sa démarche par des professionnels de la maîtrise d'ouvrage.

Un flyer est à votre disposition en mairie.

Taxe foncière

Vous avez dû vous apercevoir que le taux d'imposition communal avait augmenté cette année passant de 26,59% à 28,59%.

Nous allons vous expliquer pourquoi nous l'avons réévalué cette année :

- dans la mandature précédente, ce taux est resté stable durant les 6 dernières années comme nous nous y étions engagés.
- la baisse des dotations de l'État entre 2014 et 2019 ont fait perdre à notre commune plus de 50 000 € de recettes annuelles à la collectivité ce qui n'est pas négligeable.
- le taux d'imposition de la taxe foncière n'avait pas été revalorisé depuis 2002.

A noter également que chaque année, la loi de finance fixe un taux de revalorisation qui s'applique à l'ensemble des valeurs locatives et qui dépend de l'évolution du niveau moyen des loyers.

- la suppression de la taxe d'habitation a aussi une incidence sur les recettes fiscales de la collectivité.
- afin d'anticiper une hausse de sa population et des projets futurs à financer (voiries, aménagements, développement de services...), la commune a entrepris des travaux d'investissements et de rénovation de ces locaux et de sa structure.

LES DERNIERES INFOS COVID-19

En raison de la situation sanitaire actuelle, et qui est très évolutive, nous vous informons que plusieurs animations n'auront pas lieu en cette fin d'année.

Cela concerne notamment :

- ↪ La soirée Halloween, et le beaujolais nouveau, organisés par le Comité des fêtes.
- ↪ La cérémonie du 11 novembre : nous ne connaissons pas encore les conditions dans lesquelles nous pourrions faire cette cérémonie. Le pot de l'amitié n'aura pas lieu.
- ↪ La soirée des nouveaux arrivants, que nous avons mis en place l'année dernière afin d'accueillir les nouvelles familles murianettoises. Les nouveaux arrivants de 2020 seront conviés pour la soirée de 2021.
- ↪ Le repas des aînés qui regroupait les habitants de plus de 65 ans autour d'un repas festif.
- ↪ Le marché de Noël.
- ↪ Le goûter de Noël à l'école.

Nous sommes les premiers navrés de cette situation et nous assurons les associations de notre soutien. Notre première préoccupation est et reste la santé de tous.

Centre de loisirs

La commune de Murianette a signé en 2018 un partenariat avec l'Association des Centres de Loisirs (ACL) afin que les jeunes Murianettoises et Murianettois puissent bénéficier de tarifs réduits sur l'ensemble des structures présentes dans notre agglomération grenobloise comme "le Clos d'Espies" à Gières, "la Maison des Collines" à Eybens ou encore "les Petites Maisons" à Saint Martin d'Uriage.

Cette année, sous l'impulsion d'une politique socio éducative confirmée de la commune, une convention avec l'ACL a même été signée en vue d'accueillir les jeunes murianettois sur notre territoire et le 1er centre aéré a été ouvert cet été du 6 au 31 juillet 2020.

Cet accueil a eu lieu au sein du groupe scolaire Raffin-Dugens et au city-stade.

Une vingtaine de murianettois à partir de 3 ans et jusqu'à 12 ans ont ainsi pu découvrir et participer à des semaines à thèmes proposées et encadrées par une équipe d'animateurs motivés.

Devant cet enchantement, la commune a de nouveau signé une convention pour l'ouverture du centre aéré durant les congés scolaires de la Toussaint du 19 au 23 octobre 2020.

Pour information :

Si vous souhaitez à l'avenir inscrire vos enfants ou obtenir des renseignements, vous pouvez contacter directement l'association des centres de loisirs (ACL) par téléphone au 04 76 87 76 41.

L'ACL se situe à : Villa Arthaud, 11 Avenue Jean Perrot, 38100 GRENOBLE

Adresse mail : www.acl-grenoble.org

Vous pouvez également retrouver toutes les informations sur le site internet de la commune.



**INFO
CORONAVIRUS**



Association des Centres de Loisirs



Cédric Garcin

Maire et conseiller métropolitain



Eric Basset

1er Adjoint à l'urbanisme



Christine Grané

2^{ème} Adjointe à la communication, à la vie associative et culturelle



Catherine Roche

3^{ème} Adjointe aux finances



Fernand Ambrosiano

4^{ème} Adjoint aux travaux et à la vie sociale



Christophe Blanco

Conseiller municipal



Michel Fracchiolla

Conseiller municipal



Jhoan Gennai

Conseiller municipal



Julien Lattat

Conseiller municipal



Valérie Mazzoli

Conseillère municipale



Brigitte Perot

Conseillère municipale



Guillaume Piantino

Conseiller municipal



Grégory Plançon

Conseiller municipal



Fabienne Revol

Conseillère municipale



Jean-Claude Zancanaro

Conseiller municipal

Repas des Aînés

Au regard de la situation sanitaire actuelle, le repas traditionnel pour les aînés de la commune ne pourra pas avoir lieu.

Nous allons donc proposer aux aînés un colis de qualité supérieure confectionnés et commercialisés par ADABEL (Association pour le Développement de l'Agriculture en Belledonne). Les personnes concernées auront un colis pour les couples et un colis différent pour les personnes seules.



La commission sociale a souhaité privilégier les circuits courts et les produits locaux cette année.

La distribution des colis se fera, par les élus, le 12 décembre de 9h-12h et de 14h-17h en mairie (modalités à confirmer selon l'évolution sanitaire).

SDIS 38



Traditionnellement, les sapeurs pompiers de Domène commencent leur tournées de distribution des calendriers à l'automne. Généralement les tournées sont une occasion de créer et de maintenir le lien avec les habitants.

En raison de la situation sanitaire et du bouleversement de nos habitudes, ils ont fait le choix de ne pas sonner à vos domiciles afin de garantir la sécurité de tous.

Vous trouverez donc les calendriers des pompiers dans vos boîtes aux lettres accompagnés d'une lettre explicative.

Vous pourrez faire un don du montant que vous souhaitez soit par chèque, soit par virement.

Un justificatif vous sera envoyé à votre domicile, par voie postale, sur simple demande via le coupon accompagnant le calendrier.

Les pompiers ont besoin de nous pour continuer à garantir notre sécurité à tous et en tout lieu.

Rentrée scolaire

La rentrée scolaire s'est bien déroulée malgré les restrictions sanitaires.

Les enfants étaient heureux de se retrouver après plusieurs mois de séparation.

Nous avons le plaisir d'accueillir deux nouvelles maitresses : Mme Pascaline Grancher (Grande section/CP) et Mme Céline Brisson (CE1/CE2). Bienvenue à toutes les deux !

Les effectifs sont en légère hausse (+3 élèves), qui se répartissent de la façon suivante :

- en petite section et moyenne section, 22 élèves, avec Michèle Nille
- en GS/CP, 20 élèves, avec Pascaline Grancher
- en CE1/CE2, 24 élèves, avec Céline Brisson
- en CM1/CM2, 21 élèves, avec Céline Bonardi

Nous leur souhaitons à tous une belle année scolaire.



Travaux sur le chemin de la Perrière

Depuis deux ans, la commune est en relation avec les services métropolitains pour planifier et réaliser l'aménagement et la réfection du chemin de la Perrière.

L'état de la chaussée et le réseau d'eau pluviale étant particulièrement détériorés, il a été décidé avec la Métropole de procéder à la réfection complète de la voirie en souterrain et en aérien.

Ainsi, le réseau d'eau pluviale va être repris, les réseaux secs vont être enterrés (éclairage public, réseau électrique et télécom) ; puis les enrobés seront réalisés.

Les travaux ont démarré le 12 octobre pour réaliser en première phase (environ un mois) les travaux préparatoires sur le réseau d'eau pluviale.

Puis, vers novembre, pour une durée de cinq mois environ, les réseaux secs seront enfouis. Le nouvel éclairage public sera installé.

Enfin, au printemps, les travaux d'aménagement et de réfection de la chaussée seront réalisés.

L'aménagement va consister à réaliser une zone de rencontre avec une vitesse maximale de 20km/h pour inciter à la réduction de la vitesse et à organiser l'espace public (création de poches de stationnement, d'espaces dédiés aux piétons et sécurisation du virage).

Coût des travaux (TTC) : 566 352.64 €, soit 1 033.19 € au linéaire, 13 171 € par riverain concerné

Métro : 289 653.50 € - Commune : 114 662.14 € - TE38 : 154 733 € - Orange : 7 304 €

Monde associatif

Après l'arrêt des activités dû à la crise sanitaire, les associations murianettoises ont repris leurs activités à la rentrée. Le redémarrage complet a été de courte durée puisque chamboulé par les nouvelles restrictions sanitaires et le confinement instauré le 30 octobre dernier.

Voici la présentation succincte des activités de nos associations :



ASM (Association Sportive de Murianette) : Bando défense, gym douce, fitness.



Le Baobab : yoga, la bibliothèque.



Les amis de Gomponsom soutiennent depuis 1995 les projets de développement d'une fédération de 200 groupements de paysans, à Gomponsom, au centre du Burkina Faso.



Le comité des fêtes : toutes les animations festives ont été annulées.

L'ensemble des associations s'est réuni lors de l'organisation des assemblées générales respectives. Sur le site de la commune, onglet « le monde associatif », vous trouverez l'ensemble des nouveaux bureaux.



COMPOSTEURS

En juillet dernier et du 14 au 17 octobre, Grenoble-Alpes Métropole a procédé à la distribution de composteurs aux habitants de la commune. Ces composteurs avaient été réservés sur le site de la Métro par les habitants intéressés et ils ont été mis gratuitement à la disposition des Murianettois.

Concernant les logements collectifs, chaque logement est doté d'un panier pour trier ses déchets compostables. Un conteneur collectif par immeuble a été mis à disposition. Le ramassage de cette nouvelle poubelle aura lieu les mercredis.

Des conteneurs collectifs sont installés dans la commune afin de récolter les déchets alimentaires des habitants des maisons individuelles qui ne souhaitent pas avoir un composteur. Vous trouverez un conteneur devant le city stade et un devant la mairie.

Vous pouvez demander un composteur à tout moment en vous adressant à la Métro via le site internet.

Vous retrouverez toutes les informations sur le site internet de la commune : www.murianette.fr



COLLECTE DE TEXTILES



Avec le confinement, peut-être allez-vous avoir envie de ranger et trier caves et placards...

Pour donner une seconde vie aux vêtements, chaussures ou sacs, la commune a demandé à renouveler l'opération de collecte de textiles, organisée par la Métropole. Elle aura lieu du 1^{er} novembre au 13 décembre 2020.

Dans le cadre de son schéma directeur des déchets 2020-2030, la Métropole s'est fixée un objectif majeur : réduire de 50% le poids des ordures ménagères collectées et en recycler les deux tiers.

Ainsi, afin de réduire le volume de déchets textiles envoyés à l'incinération, de favoriser le réemploi et de garantir aux usagers que les textiles dont ils se séparent sont correctement réutilisés, la Métropole renouvelle une opération de collecte des textiles sur son territoire en proposant 2 types de collectes (en conteneurs ou sur stand), en complément de l'offre pérenne proposée par de nombreuses associations et dans les déchèteries métropolitaines.

Comment participer ?

1. Triez les vêtements, linges de maison et chaussures dont vous voulez vous séparer, qu'ils soient usés, déformés, troués ou tout simplement démodés.
2. Mettez-les dans un sac et fermez-le bien.
3. Déposez le sac dans le conteneur éphémère à votre disposition entre le **1^{er} novembre et le 13 décembre 2020 devant la mairie**.
4. Pensez à bien vous laver les mains après avoir déposé vos sacs.

Quels types de textiles sont acceptés ?

Textiles acceptés : vêtements et sous-vêtements, linge de maison, chaussures, sacs et peluches (qu'ils soient abimés, troués, déformés ou tout simplement démodés).

Textiles refusés : textiles mouillés (risques de moisissures) et souillés par des produits chimiques (risque de pollution).

L'Association de Parents d'Élèves (APE) a fait sa rentrée et a élu un nouveau bureau suite à son assemblée générale du 25 septembre.



A.P.E de
Murianette

L'APE est un groupe de parents bénévoles qui organise des manifestations ou des actions pour financer des projets d'école. Les fonds récoltés seront directement profitables aux enfants car ils subventionnent les projets proposés par les enseignants. Les parents peuvent apporter leur contribution régulièrement (en assurant une fonction au sein de l'APE) ou ponctuellement en aidant à diverses tâches.

Après une année grandement chamboulée par les événements sanitaires, mais qui nous a cependant permis de réaliser plusieurs actions sur le premier trimestre pour un montant de presque 4 000€ :

- photo de classe
- vente de chocolats
- tombola
- marché de Noël (merci au Comité des Fêtes de nous y avoir invités)

L'APE a tout de même pu financer plusieurs projets de l'école à hauteur d'environ 2000€ :

- abonnements à des revues
- déplacements à la Casemate
- patinoire
- handisport
- livres
- petits matériels

L'ensemble des projets n'ayant pas pu être réalisés l'année dernière, nous avons fait le choix cette année, en espérant que les conditions nous le permettent, de mettre en avant les projets de classes ou d'école dans le choix de nos financements. Un budget de fonctionnement a donc été attribué par classe et 4 grands projets seront soutenus cette année pour un montant de plus de 9000€ :

- Projet Raquettes (école)
- Projet Sortie fin d'année (maternelle-CP)
- Projet Classe de Mer (CM)
- Projet Danse (école)

A ces choix s'accompagne la décision de modifier légèrement notre fonctionnement en regroupant l'ensemble des actions menées par les parents d'élèves, sans distinction de but, pour ensuite financer les projets des enfants avec une vision plus globale (ex : actions spécifiques classe de mer). Nous souhaitons par ce biais que les aides apportées par l'APE se fassent dans un esprit de globalité sur l'ensemble du parcours scolaire des enfants et dans l'idée d'inviter les enseignantes à proposer de nouveaux projets, qui pourront être soutenus par l'APE.

Nous comptons donc sur tout le monde pour que les actions à venir soient une belle réussite !

Pour commencer cette année, nous renouvelons l'opération « Chocolats de Noël » avec la chocolaterie ALEX OLIVIER, qui rencontre un joli succès auprès de tous ! D'autres actions seront menées au cours de l'année.

Vous n'êtes pas parent d'élève ? N'hésitez pas à nous contacter si vous voulez profiter des tarifs préférentiels et faire une bonne action pour les élèves de l'école (ou commander avec un-e voisin-e parent d'élève).

L'ensemble de l'équipe tient à remercier tout particulièrement les parents de l'ancien bureau pour leur investissement, ainsi que tous les parents qui donnent, à chaque événement, de leur temps et de leur énergie pour faire vivre les projets de l'école.

Contacts :

Nouveauté cette année : une page facebook pour vous informer de nos actions: <https://fb.me/APEmurianette>

Différents moyen de contacts (courrier, mail, chat, etc.) depuis notre site internet actualisé : <https://apemurianette.wordpress.com/contact/>

Le Bureau :

Présidente : Amandine Boudjida
Adjointe : Charline Gravier

Trésorier : Thomas Lebarbé

Nous sommes toujours à la recherche d'un-e adjoint-e pour cette année, qui pourrait prendre la relève de Thomas qui nous quitte l'année prochaine

Secrétaire : Laetitia Blanvillain
Adjoint : Florent Benoit



Nouveau à Murianette

Depuis plusieurs années, la municipalité a la volonté d'installer des activités commerciales sur la commune.

Après l'installation d'un camion ambulant Maki&Co (sushis) le mardi, **Rita Pizza** vous accueille du mercredi au samedi et de 18h30 à 21h30. Vous trouverez un large choix de pizzas.



Toutes nos pizzas sont garnies de mozzarella / emmental et olives HORS NAPOLI, NAPOLITAINE

PIZZA BASE TOMATE

1	MARGARITA : Sauce tomate	7,00 €
2	JAMBON : Sauce tomate, jambon supérieur	8,50 €
3	NAPOLITAINE : Sauce tomate, Après cuisson : buffalo, basilic, huile d'olive extra vierge	8,50 €
4	VEGETARIENNE : Sauce tomate, poivrons, aubergines, courgettes et oignons cuisinés maison	8,50 €
5	THON : Sauce tomate, thon, crème fraîche	9,00 €
6	REINE : Sauce tomate, champignons frais, jambon supérieur	9,00 €
7	CHORIZO : Sauce tomate, chorizo, poivrons cuisinés maison	9,00 €
8	QUATRE FROMAGES : Sauce tomate, gorgonzola, emmental, chèvre, mozzarella	9,00 €
9	RITA'S : Sauce tomate, Après cuisson : roquette, tomates cocktail, copeaux de parmesano Sauce au choix : - crème balsamique - pesto - huile d'olive extra vierge	9,00 €
10	MERGUEZ : Sauce tomate, merguez, poivrons cuisinés maison	10,00 €
11	POULET : Sauce tomate, poulet, poivrons et oignons cuisinés maison	10,00 €
12	ROYAL : Sauce tomate, lardons, champignons frais, oignons cuisinés maison	10,00 €
13	BŒUF HACHÉ : Sauce tomate, bœuf haché, poivrons et oignons cuisinés maison	10,00 €
14	JAMBON CRU : Sauce tomate, Après cuisson : roquette, jambon cru, parmesano, crème balsamique	10,00 €
15	NAPOLI : Sauce tomate, anchois, câpres, Après cuisson : buffalo, huile d'olive extra vierge	11,00 €

PIZZA (HALAL)

16	GUEZ HALAL : Sauce tomate, merguez halal, poivrons cuisinés maison	10,00 €
17	BŒUF HALAL : Sauce tomate, bœuf haché halal, poivrons et oignons cuisinés maison	10,00 €
18	KEBAB : Crème fraîche, viande kebab halal, poivrons et oignons cuisinés maison, sauce kebab	10,00 €

PIZZA BASE CRÈME

19	RAVIOLE : Crème fraîche, ravioles du Dauphiné, pesto	10,00 €
20	CHEVRE MIEL : Crème fraîche, chèvre, Après cuisson : miel, noix	10,00 €
21	ATLANTIQUE : Crème fraîche, tomate fraîche, Après cuisson : saumon fumé, basilic	10,00 €
22	SAVOYARDE : Crème fraîche, pommes de terre, lardons fumés, oignons cuisinés reblochon	11,00 €
23	MONTAGNARDE : Crème fraîche, pommes de terre, raclette, Après cuisson : jambon cru, cornichon	11,00 €

PIZZA SUCRÉE

24	LA DESSERT : Crème, sucre roux, Après cuisson : nutella, poires, caramel, amandes effilées grillées	7,00 €
----	---	--------



 **La Bienheureuse**

 **La Bienheureuse**
Massages ayurvédiques
Massages amma assis
Béatrice Duron-Magli
06 81 17 86 49
bea@bienheureuse.fr
<https://bienheureuse.fr>

Envie de détente et de Bien-être ?

Je vous invite à venir découvrir à deux pas de chez vous le massage ayurvédique, un massage à l'huile tiède dont le but est d'harmoniser le corps, maintenir son équilibre et sa santé.

A bientôt,

Béatrice Duron Magli



Directeur de Publication : Cédric Garcin
Journal de Murianette : Mairie de Murianette
266, Montée du Champ de la Vigne 38420 Murianette
Tél : 04 76 77 11 26
Mise en page, infographie : Christine Grané

Rédaction et photos : Les Commissions Animation
- Urbanisme - Finances - Education - Sociale
Estelle Galluccio - Les associations Murianettoises
Distribution : Mairie de Murianette
Impression : Imprimerie des Ecureuils - Gières